

LYONS, G. M. et M. MASTANDUNO (dir.), *Beyond Westphalia? State Sovereignty and International Intervention*.
Baltimore/London, The Johns Hopkins University Press, 1995,
338p.

Isabelle Desmartis

Volume 27, Number 2, 1996

Une nouvelle politique étrangère Canadienne : internationalisme
libéral ou néo-réalisme ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703607ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703607ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Desmartis, I. (1996). Review of [LYONS, G. M. et M. MASTANDUNO (dir.), *Beyond Westphalia? State Sovereignty and International Intervention*. Baltimore/London, The Johns Hopkins University Press, 1995, 338p.] *Études internationales*, 27(2), 433–435. <https://doi.org/10.7202/703607ar>

meilleure répartition des richesses et le respect des libertés et des droits humains partout dans le monde.

Economic Reform and Democracy s'avère un ouvrage important, entre autres pour les organismes de solidarité internationale du Nord et du Sud. Il ouvre de nouvelles perspectives et permet des comparaisons fructueuses entre plusieurs pays du monde et leur évolution économique et politique au cours des dernières décennies.

Gabrielle LACHANCE

Directrice générale
Développement et Paix, Montréal

Beyond Westphalia? State Sovereignty and International Intervention.

LYONS, G. M. et M. MASTANDUNO (dir.),
Baltimore/London, The Johns Hopkins
University Press, 1995, 338p.

Cet ouvrage collectif s'intéresse au phénomène très discuté de l'érosion de la souveraineté étatique. Regroupant des analyses politiques enrichies d'exemples historiques et de certaines références juridiques, il propose des réflexions intéressantes, diverses et approfondies sur les concepts rivaux de souveraineté et d'intervention internationale dans les affaires internes d'un État. La question centrale autour de laquelle est construite l'ouvrage concerne les conséquences que comporte la prolifération récente de ces interventions sur la souveraineté étatique comme fondement du système international.

L'ouvrage est divisé en trois parties, dont la première est consacrée aux concepts. Friedrich Kratochwil s'applique à comparer l'évolution des

concepts de souveraineté et de propriété, expliquant cette mise en parallèle par le fait que l'institution de la souveraineté trouve son origine dans les droits de propriété du droit privé romain. À l'image de la propriété, la souveraineté a toujours comporté des droits et des obligations qui ont évolué au fil des temps. À l'heure actuelle, même si les obligations attachées à la souveraineté étatique paraissent s'accroître de façon considérable, leur violation n'emporte cependant pas un droit d'intervention coercitif de la part de la communauté internationale puisque celle-ci ne peut user de la force que dans des cas forts restreints. Ces restrictions imposées à la communauté internationale semblent néanmoins s'étioler peu à peu avec le développement d'une pratique toujours plus interventionniste qui mine tranquillement la primauté des droits étatiques.

Cette vision dynamique de la souveraineté est partagée par Nicholas Onuf. Celui-ci conçoit la souveraineté comme dérivant des concepts de «majesté», c'est-à-dire du degré de respect qu'inspire une institution, de la capacité à diriger et de l'«intendance», à savoir le droit d'agir au nom des autres. Il semble qu'à l'heure actuelle, la «majesté» de l'État soit de plus en plus diffuse, que sa capacité à diriger soit malmenée et que son «intendance» soit partagée avec d'autres acteurs internationaux et transnationaux. L'État demeure malgré tout une institution nécessaire, vu le lien qu'il entretient entre la population et son territoire, mais il ne possède plus le monopole de la souveraineté.

Enfin, Robert H. Jackson clôt cette première partie en tentant de

qualifier le type de communauté internationale qui existe actuellement et ce, en distinguant la communauté des États et des citoyens de la communauté de l'humanité et en utilisant comme base de référence l'ONU. En effet, il perçoit cette dernière comme l'organisation la plus représentative de la communauté internationale actuelle puisqu'elle est constituée de presque tous les États, est reconnue par eux et sert de toile de fond à la majorité des relations interétatiques. Robert H. Jackson conclut que l'État constitue encore aujourd'hui l'unité de référence première du système international et que la transition d'un régime de non-intervention à un régime d'intervention n'a toujours pas été faite.

La deuxième partie de l'ouvrage présente quatre cas particuliers où l'intervention internationale s'est plus particulièrement illustrée au cours des dernières années. Thomas G. Weiss et Jarat Chopra traitent du domaine de l'intervention humanitaire et parlent du développement d'un «espace humanitaire global». Ils notent que la souveraineté demeure cependant une donnée fondamentale des relations internationales et qu'il faut tenter de réconcilier ce concept avec celui de l'intervention humanitaire. La codification de critères objectifs pensés en vertu des droits de l'homme et le caractère collectif des décisions d'intervention peuvent servir à combler le fossé qui les sépare. Jack Donnely s'intéresse quant à lui précisément aux droits de l'homme. S'il admet que ceux-ci acquièrent une importance fondamentale aux yeux de la communauté internationale et que les États cherchent davantage à empêcher leur

violation, il n'en demeure pas moins que la souveraineté demeure la norme centrale des relations internationales et que l'intervention coercitive pour sauvegarder les droits de l'homme n'est pas encore admise.

En matière de protection environnementale, Ken Conca étudie le cas de la forêt amazonienne brésilienne. Il reconnaît qu'une partie de la souveraineté est affectée par les pressions qui proviennent de l'extérieur en faveur de l'adoption de certaines politiques gouvernementales, mais ajoute que l'État constitue l'agent dominant dans la mise en application des stratégies environnementales. Sa souveraineté se trouve en quelque sorte renforcée par cette monopolisation des pouvoirs.

Enfin, le contrôle des armes de destruction massive constitue le dernier cas étudié dans cette deuxième partie par Janne E. Nolan. L'auteur remarque un intérêt accru envers la non-prolifération au cours des dernières années, notamment depuis la guerre du Golfe, et une volonté d'imposer des restrictions en la matière. Cependant, le consensus n'existe pas concernant la façon d'exercer ces restrictions. Les États les plus puissants répugnent à abandonner une trop grande partie de leur souveraineté en permettant par exemple des inspections intrusives sur leur territoire, mais souhaitent en même temps soumettre certains États à des restrictions sévères, ce qui mine leur crédibilité. Le régime actuel reflète cette primauté des plus forts. Selon l'auteur, la solution la plus susceptible de favoriser la non-prolifération se trouve dans un régime de sécurité auquel adhèrent le plus grand nombre d'États possible et

qui contraint les États développés comme ceux en voie de développement.

La dernière partie de cet ouvrage cherche à faire une synthèse en évaluant dans quelle mesure la souveraineté étatique est atrophiée par les nouvelles normes qui émergent de la pratique. James N. Rosenau et Stephen Krasner s'opposent sur cette question. James N. Rosenau croit qu'il y a réellement transformation et dépassement de la notion de souveraineté étatique. Il perçoit ces transformations à trois niveaux : au niveau de la structure politique globale, des structures d'autorité et des citoyens. Ainsi, les citoyens ont amélioré leurs capacités d'analyse, étant plus à même de contester et de revendiquer à l'encontre des structures d'autorité traditionnelles ; ces structures d'autorité subissent une crise en ce que leur légitimité n'est plus seulement garantie par les sources traditionnelles ou constitutionnelles mais dépend également de leur capacité à répondre à certains critères de performance ; enfin, le système global d'États-nations anarchique a laissé place à deux sous-systèmes, l'un centré sur l'État et l'autre multicentrique, faisant intervenir plusieurs autres acteurs autonomes avec qui les États doivent composer. Ces transformations que l'auteur qualifie de « turbulence » sont incontournables et ne peuvent permettre un retour en arrière.

Stephen Krasner affiche son scepticisme quant au prétendu dépassement de la souveraineté étatique. Il reconnaît la présence de changements dans la capacité de l'État de gouverner et la vulnérabilité accrue des États aux pressions extérieures. Cependant,

l'intervention dans les affaires internes des États n'est pas un phénomène nouveau et doit être comprise en fonction de la distribution des pouvoirs dans le système international. En fait, même lorsque l'intervention paraît contribuer au « bien commun », elle est d'abord motivée par des intérêts d'ordre national chez les États puissants du système.

En dernière analyse, Gene M. Lyons et Michael Mastanduno cherchent à faire la synthèse de l'ouvrage. Ils concluent que les contraintes subies par la souveraineté étatique, si elles ont toujours existé, se sont amplifiées considérablement au cours des dernières années étant donné l'interdépendance grandissante des États et la fin de la guerre froide. Alors qu'auparavant ces contraintes touchaient principalement la conduite extérieure des États, elles entravent également aujourd'hui la conduite des affaires internes des États. Cependant, il semble tout à fait prématuré de conclure à la formation d'une société internationale s'étant débarrassée de la norme de la souveraineté étatique. Même si les États partagent aujourd'hui, et de façon grandissante, leur autorité avec d'autres types d'acteurs, il n'en demeure pas moins que le système étatique perdure. Même si la communauté internationale a développé une présence institutionnelle remarquable, sa légitimité continuera de poser problème aussi longtemps que le Nord et le Sud ne seront pas arrivés à certains compromis à l'égard des valeurs que cette communauté est censée représenter.

Isabelle DESMARTIS

*Candidate au doctorat en science politique
Université Laval, Québec*